

Association Départementale
ACPG-CATM-OPEX
Conjoints Survivants de Combattants
Et Sympathisants de la Gironde

**PV DE LA REUNION
DU BUREAU
27 MARS 2025**

L'an deux mille-vingt-cinq, à dix heures quinze, les membres du Bureau de l'Association des Combattants de la Gironde, convoqués par les soins du Président, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, 97 rue de Saint Genès à Bordeaux 33 000, sous la présidence de Monsieur Serge BLÜGE, Président Départemental.

DATE DE CONVOCATION ET POUVOIRS LE 24 MARS 2025

INSCRITS :12

PRESENTS : 6

Serge BLÜGE Président départemental, Lucette MITTEAU secrétaire départementale, Christian LOPEZ Trésorier départemental, Sylvie MICHAUDET trésorière adjointe, Gilles SOUSTELLE, J-Pierre VIGNERON Vice-président.

EXCUSES : 6

Rémy CHEVREUX Vice-président, Vincent COYNAULT Vice-président, Michel DAVID Secrétaire adjoint, J-Pierre EYRAUD Vice-président, Claude MONLUN Vice-président, Jean RIGUET Président délégué.

Le secrétaire de séance était Madame Lucette MITTEAU, tandis que le rapporteur désigné pour cette réunion était Monsieur Serge BLÜGE.

Ordre du jour :

Préparation du congrès
Divers

OUVERTURE DE LA SEANCE PAR LE PRESIDENT DEPARTEMENTAL MONSIEUR SERGE BLÜGE

La séance est ouverte à 10 h 15 par Monsieur Serge BLÜGE, Président départemental, qui souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur présence avant de procéder à la lecture de l'ordre du jour.

I. DEROULEMENT DE LA RÉUNION

1. Obtention du Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN)

- Rappel des critères : 112 jours de service minimum et appartenance à une unité ayant connu 9 actions de feu ou de combat.

2. Conception d'un flyer informatif

Contenu :

- La journée du 19 mars et la réciprocité avec la F.N.A.C.A.
- Le mémorial de la ferme de Richemont.
- La cérémonie du 23 octobre en hommage aux soldats morts en OPEX.
- Informations sur l'adhésion et le TRN.
- Personnalisation possible par les sections.

II. PLANIFICATION DU CONGRÈS 2025

1. Organisation des élections

- 15 candidats minimum requis. En cas de 16 candidats (et plus), un vote sera organisé.
- Transmission des pouvoirs au secrétariat pour préparer les dossiers.

2. Ajout d'un visuel sur les supports de communication

- Intégration de la photo du Monument des Girondins aux côtés du logo des CATM-OPEX.

3. Distribution des dossiers par l'AD :

- Remise des dossiers non récupérés.

4. Vérification de la liste des candidats.

5. Horaires clés :

- Accueil : 8 h 30
- Ouverture : 9 h
- Mise en place des drapeaux devant la scène.

6. Allocutions des intervenants :

Président départemental

- Madame le Maire
- Le Directeur de l'ONAC
- Le Président fédéral
- Le Président du département de la Gironde
- Le Président cantonal (Responsable de l'association au niveau local)

7.Séance de travail (9 h 45 - 10 h 30) :

La présentation des rapports relatifs à l'administration, à la défense des droits et à l'action sociale sera accompagnée, pour ces interventions orales, d'une projection PowerPoint.

Discours d'ouverture par le Président départemental

- Orientation
- Défense des droits
- Administration et action sociale
- ESAT et Foyer de Monségur
- Trésorerie et finance
- Rapport de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes
- Remise du Mérite fédéral

8.Clôture de la séance.

- Dépôt de gerbes à Saint-André-de-Cubzac et Saint-Laurent-d'Arce.
- Banquet de clôture.
- Élection du Président départemental sous l'égide du Président fédéral.
- Scrutin confidentiel sur scène et annonce des résultats lors de l'apéritif.
- Annonce des résultats lors de l'apéritif.

III. ÉLECTION FÉDÉRALE

- Serge BLÜGE annonce sa candidature au poste de président fédéral ou de premier vice-président, en duo avec le président du Béarn.

IV. PROPOSITIONS POUR 2026

- Remise de 50 % sur les repas du congrès et de l'assemblée générale.
- Inscription "OPEX" sur les drapeaux des cantons.

Ces deux propositions seront budgétisées dans le budget prévisionnel 2025.

Approbation : Adopté à l'unanimité.

V. RÉAJUSTEMENT SALARIAL DE LA SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

- Réajustement exceptionnel de 4 % sur les annuités 2018, 2019, 2020 et 2021.

Approbation : Adopté à l'unanimité.

VI. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été soulevée.

VII. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question supplémentaire ni objection n'ayant été soulevée, le Président déclare la séance levée à 11 h 25.

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été rédigé, paraphé et signé par le Président et la Secrétaire départementale.

Fait à Bordeaux, le 27 mars 2025.

Le Président Départemental

Serge BLÜGE



La Secrétaire Départementale

Lucette MITTEAU

